



Le ministre réfléchit au calendrier du Bac : pour FO, c'est toute la réforme Blanquer et Parcoursup qu'il faut abandonner !

Montreuil, le 13 juillet 2023

Baccalauréat 2023 : le ministre confirme que « *le statu quo n'est pas possible* » puis que le contrôle continu « *soulève (des) difficultés* ». Pour la FNEC-FP-FO, la solution c'est l'abrogation de la réforme Blanquer, et le rétablissement du baccalauréat national !

Le 5 juillet 2023, une délégation de la FNEC-FP-FO a été reçue en audience bilatérale par le directeur du Cabinet du ministre de l'Éducation Nationale concernant le calendrier du baccalauréat.

Après avoir rappelé en introduction que cette année 2023 était « la première année de mise en place de la réforme de 2018 » puis que cela avait permis que « *les notes (soient) intégrées dans tout le processus Parcoursup* », le Directeur de cabinet a confirmé que « *le ministre (avait) eu assez vite un certain nombre de remontées sur la fin de l'année scolaire* » et qu'il souhaitait « *apporter des améliorations* », mais que pour l'heure « *il n'y (avait) pas de décision d'arrêtée* » d'autant plus qu'il s'agirait d'une « *décision interministérielle car le ministère de l'enseignement supérieur est concerné* », mais qu'en attendant le ministère était « *intéressé par l'analyse des organisations syndicales et les propositions qui peuvent être faites* » car « *le ministre souhaite s'exprimer avant la rentrée scolaire sur le sujet pour que les établissements puissent anticiper le calendrier* ».

La délégation FNEC-FP-FO a signalé que du point de vue des personnels de direction le calendrier actuel conduit à la désorganisation dans les établissements, avec l'absentéisme plus important des élèves après les épreuves à partir du mois de mars, mais aussi la mobilisation des professeurs pour les surveillances et les corrections occasionnant notamment un absentéisme plus élevé des élèves de seconde au troisième trimestre dans certains établissements.

Dans ces conditions, les représentants FO ont indiqué qu'un report des épreuves en juin dès la session 2024 constituerait une amélioration incontestable pour les professeurs et les élèves, tout en insistant sur le fait que la revendication principale des personnels était le rétablissement du baccalauréat national fondé sur des épreuves terminales, nationales et anonymes, ce qui nécessite d'abroger la réforme Blanquer de 2018 qui a retiré son caractère national au diplôme en imposant 40 % de contrôle continu.

Le représentant du ministre a défendu le choix d'une part plus importante du contrôle continu en expliquant que « *le baccalauréat général et le baccalauréat technologique étaient les seuls diplômes où il n'y avait pas de contrôle continu* », puis que « *ce n'est pas parce qu'il y a du contrôle*

continu que les diplômes universitaires ne sont pas des diplômes nationaux. » Il a alors précisé qu'avec le contrôle continu de la réforme Blanquer « *les programmes sont adaptés* » et que « *les épreuves portent sur un morceau de programme, pas sur la totalité* ».

Concernant l'absentéisme des élèves au troisième trimestre, il a indiqué que le ministère ne possède que des bribes d'informations et qu'elles ne renseignent pas sur les causes.

Mardi 11 juillet, le ministre Ndiaye, s'exprimant devant la Commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale, a confirmé pour sa part que « *le statu quo n'est pas possible* » mais que *c'est la question de l'intégration des notes de spécialités dans Parcoursup qui pose difficulté* », puis il a précisé, concernant le contrôle continu, qu'il « *soulève un certain nombre de difficultés, c'est-à-dire la difficulté pour les établissements supérieurs d'évaluer les lycées les uns par rapport aux autres* » car « *un 13 dans un lycée X, est-ce que ça vaut un 13 dans un lycée Y ?* ».

Pour la FNEC-FP-FO, c'est la réforme Blanquer toute entière et Parcoursup, qui posent problème !

La révision du calendrier des épreuves envisagée par le ministre remet à l'ordre du jour la question de son abrogation, et du rétablissement du baccalauréat national, premier grade universitaire, fondé sur des épreuves nationales, terminales et anonymes, meilleure garantie de l'égalité d'accès au diplôme pour les élèves. La FNEC-FP-FO réaffirme également sa revendication d'abrogation de Parcoursup et du rétablissement pour les bacheliers du droit de s'inscrire dans l'université et la filière de leur choix !

En 2022, une pétition commune FNEC-FP-FO, CGT Educ'action, SNES-FSU, SNEP-FSU, SNALC et SUD Education, avec les associations disciplinaires, pour le rétablissement des épreuves terminales en juin, l'abandon du contrôle continu et l'abrogation de la réforme Blanquer, avait recueilli plus de 15 000 signatures. La FNEC-FP-FO s'est adressée aux signataires pour relancer l'action commune sur ces revendications.

La FNEC-FP-FO appelle les personnels à se réunir dès la rentrée pour réaffirmer les revendications en direction du ministre :

- Abrogation de la réforme Blanquer du baccalauréat et de Parcoursup,**
- Rétablissement du baccalauréat national comme premier grade universitaire.**